

**DYNAMISEZ
LE POTENTIEL
DE PERFORMANCE
DE VOTRE CONTRAT
D'ASSURANCE VIE**

Porphyre Janvier 2017

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans maximum.

Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.
Offre à durée limitée.
Souscription du 1^{er} septembre au 23 décembre 2016, pouvant être clôturée sans préavis.
Code ISIN: FR0013183894

Document à caractère promotionnel.

Assuré d'avancer



Porphyre Janvier 2017



Porphyre Janvier 2017 est un support temporaire en unités de compte qui vous permet de bénéficier d'un gain potentiel de 6,5% brut⁽¹⁾⁽²⁾ pour chaque année écoulée en cas d'échéance anticipée, et à l'échéance en cas de stabilité ou hausse de l'indice Euro Stoxx 50[®] par rapport à son niveau initial. À défaut, il offre un gain de 3,25% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée jusqu'à une baisse⁽³⁾ de l'indice de 40% à l'échéance des 8 ans.

La valeur de ce support varie en fonction de l'évolution de l'Euro Stoxx 50[®], indice de référence des marchés actions de la zone euro.

Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et en cas de baisse de l'indice de plus de 40% à l'échéance finale.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Évolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.

+ AVANTAGES

- Un objectif de gain fixe de 6,5% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée si l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle⁽⁴⁾ ou à la date d'observation finale⁽⁵⁾.
- En cas de baisse à l'échéance finale, un objectif de gain fixe de 3,25% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée, si l'indice n'est pas en baisse de plus de 40% par rapport à son niveau initial.
- Une protection du capital à l'échéance dès lors qu'à la date d'observation finale⁽⁵⁾, l'indice Euro Stoxx 50[®] n'est pas en baisse de plus de 40% par rapport à son niveau initial.
- Effet mémoire : si les conditions de versement du gain de 6,5% brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont déclenchées, il sera acquis au titre de l'année en cours, et également pour chacune des années précédentes.
- Une échéance anticipée automatique si le niveau de l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle⁽⁴⁾ de l'année 1 à 7.
- La performance finale du support peut dans certains cas être supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50[®].

- INCONVÉNIENTS

- Un gain plafonné à 6,5% brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée, même si la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®] est supérieure.
- La performance de l'indice Euro Stoxx 50[®] est calculée sans prise en compte de versements éventuels de dividendes par les actions composant l'indice.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier de 1 à 8 ans.
- Les gains annuels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.
- À l'échéance finale, un risque de perte en capital partielle ou totale si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40% par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement de Porphyre Janvier 2017 à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice Euro Stoxx 50[®] autour du seuil de -40%.

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section «Facteurs de risques» présentée dans le Prospectus du support et la section «Risques» dans les Conditions Définitives d'Émission⁽⁶⁾. Ces risques sont notamment :

Risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie
L'investisseur doit être conscient que toute sortie anticipée⁽⁷⁾ (rachat, arbitrage ou décès) se fera aux conditions de marché.

Risque de crédit – Les investisseurs prennent un risque de crédit sur le Garant et/ou l'Émetteur. En conséquence, l'insolvabilité, le défaut de paiement ou la mise en résolution du Garant et/ou de l'Émetteur peuvent entraîner la perte partielle ou totale du montant investi.

Risque de marché – Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des

taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité – Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

Risque lié à l'éventuelle défaillance du Garant et/ou de l'Émetteur – Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant et/ou de l'Émetteur, l'investisseur est soumis, sur décision de l'Autorité de Résolution compétente, à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 21 janvier 2025, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

► Principales caractéristiques

UN GAIN CONDITIONNEL DE 6,5% BRUT⁽¹⁾⁽²⁾ PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE

Si, à l'une des 7 dates d'observation annuelle⁽⁴⁾, l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 19 janvier 2017, Porphyre Janvier 2017 prend fin automatiquement par anticipation.

$$\begin{array}{c} \text{Valeur finale} \\ \text{du support} \end{array} = \begin{array}{c} 100 \% \text{ de sa valeur initiale au 19 janvier 2017} \\ + \\ 6,5 \% \text{ brut }^{(1)(2)} \text{ par année écoulee depuis son émission} \end{array}$$

Le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas d'échéance anticipée, est de : 5,49 % la 1^{re} année ; 5,29 % la 2^e année ; 5,08 % la 3^e année ; 4,93 % la 4^e année ; 4,77 % la 5^e année ; 4,62 % la 6^e année ; 4,49 % la 7^e année.

QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS ?

Dans le cas où Porphyre Janvier 2017 atteint l'échéance des 8 ans, trois situations sont alors possibles.

À l'échéance du 21 janvier 2025



Si l'indice Euro Stoxx 50[®], au 14 janvier 2025, est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial

Valeur finale du support
= 152 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale, au 19 janvier 2017, soit un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 4,35 %

Effet mémoire



Si l'indice Euro Stoxx 50[®], au 14 janvier 2025, n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial

Valeur finale du support
= 126 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale, au 19 janvier 2017, soit un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 1,94 %

Effet mémoire et protection



Si l'indice Euro Stoxx 50[®], au 14 janvier 2025, est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial

Valeur finale du support
= 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale au 19 janvier 2017
- la baisse⁽³⁾ finale de l'indice

Ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital

→ Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :

- en cas de sortie⁽⁷⁾ (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance ;
- à l'échéance des 8 ans, si l'indice Euro Stoxx 50[®] est en baisse⁽³⁾ de plus de 40 % le 14 janvier 2025 par rapport à son niveau initial ;
- ou, en cas de faillite ou de défaut de paiement du Garant et/ou de l'Émetteur.

(1) Pour les versements réalisés du 1^{er} septembre au 23 décembre 2016 sur Porphyre Janvier 2017, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement du Garant et/ou de l'Émetteur de ce support.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (19 janvier 2017) et à la date d'observation finale (14 janvier 2025), exprimée en pourcentage.

(4) Les dates d'observation annuelle sont : 11 janvier 2018, 10 janvier 2019, 14 janvier 2020, 12 janvier 2021, 12 janvier 2022, 12 janvier 2023, 12 janvier 2024, 14 janvier 2025.

(5) La date d'observation finale est le 14 janvier 2025.

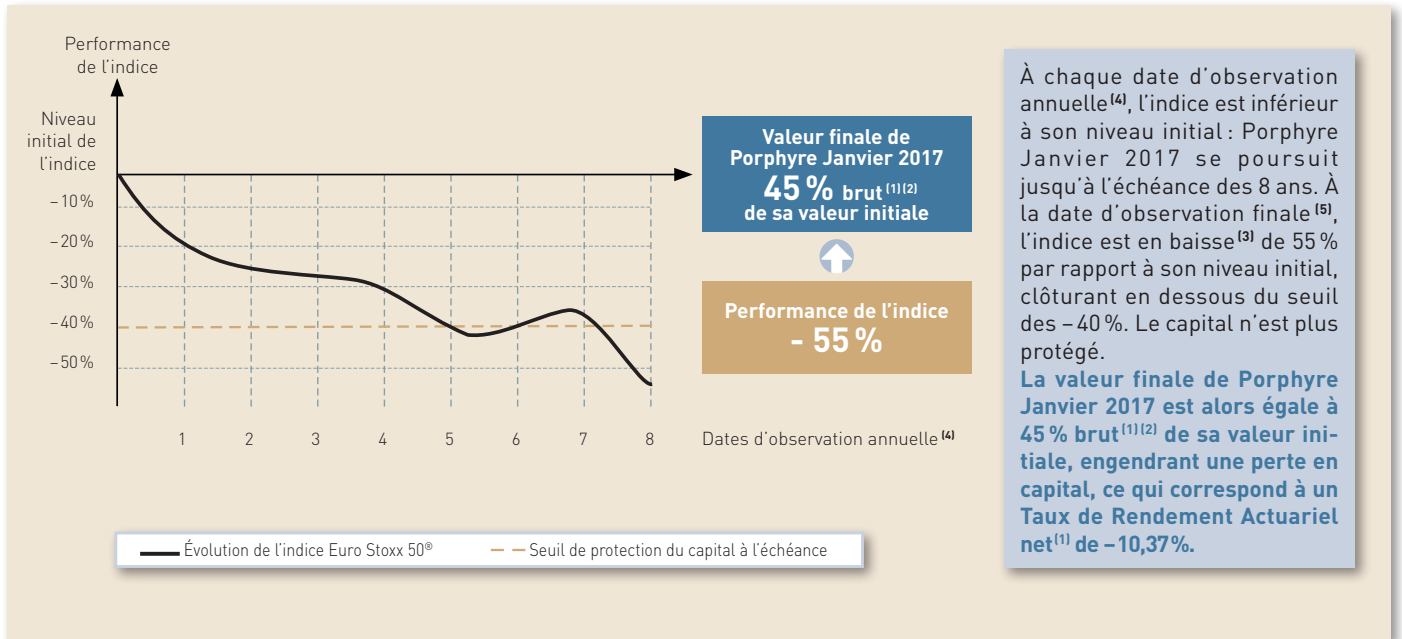
(6) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

(7) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,5 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.

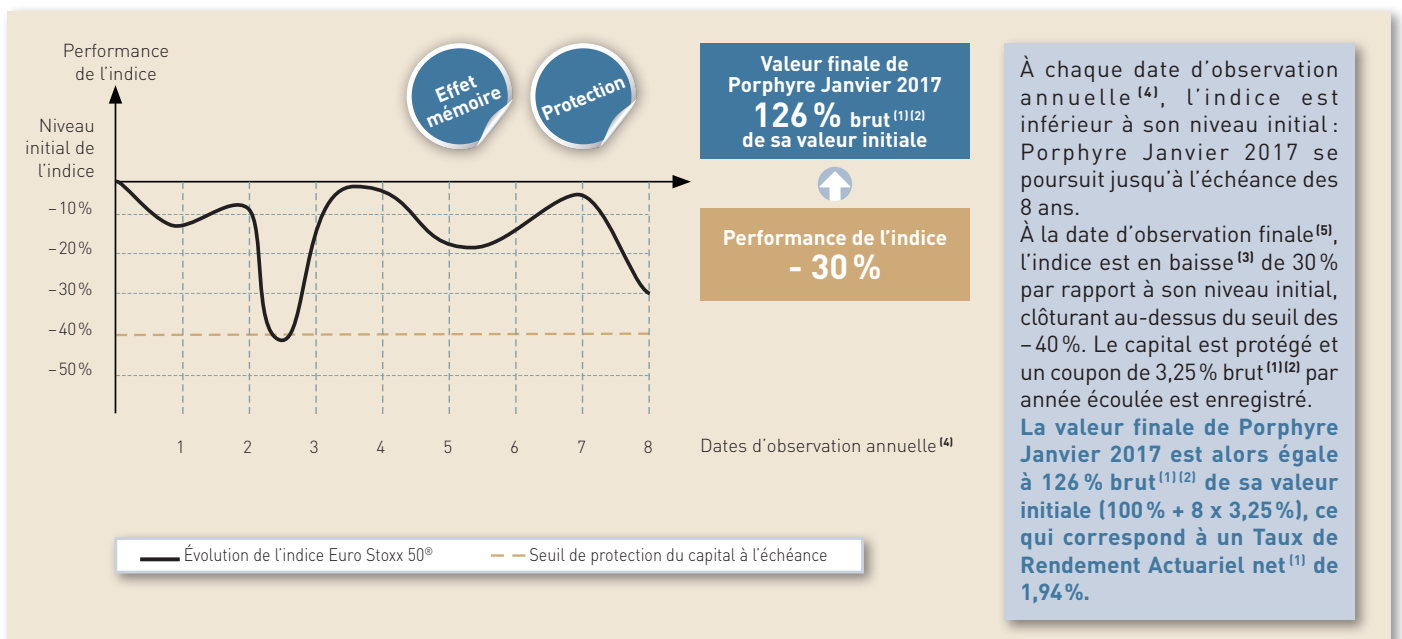
► Scénarios de marché-exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

► SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS



► SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : UN GAIN ET UNE PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS



L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 21 janvier 2025, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

► SCÉNARIO FAVORABLE : UN GAIN EN CAPITAL EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE



► Évolution de l'indice Euro Stoxx 50®

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent pas des performances futures.



- (1)** Pour les versements réalisés du 1^{er} septembre au 23 décembre 2016 sur Porphyre Janvier 2017, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement du Garant et/ou de l'Émetteur de ce support.
- (2)** Hors frais de gestion du contrat.
- (3)** La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (19 janvier 2017) et à la date d'observation finale (14 janvier 2025), exprimée en pourcentage.
- (4)** Les dates d'observation annuelle sont : 11 janvier 2018, 10 janvier 2019, 14 janvier 2020, 12 janvier 2021, 12 janvier 2022, 12 janvier 2023, 12 janvier 2024, 14 janvier 2025.
- (5)** La date d'observation finale est le 14 janvier 2025.

► Fiche technique

Instrument financier : Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Émetteur : SG Issuer (filiale à 100% de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale).

Garant : Société Générale (Moody's : A2, Standard & Poor's : A). Notations en vigueur au 23 juin 2016. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Code ISIN : FR0013183894

Devise : EUR

Sous-jacent : indice Euro Stoxx 50® (code ISIN EU0009658145)

Cotation : Bourse de Luxembourg

Valorisation : hebdomadaire (le vendredi)

Marché secondaire : Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du support avec une fourchette achat/vente de 1%.

Montant de l'émission : 150 millions d'euros

Valeur nominale : 1 000 euros

Garantie du capital : pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.

Période de souscription : du 1^{er} septembre au 23 décembre 2016

Date d'émission du support : 19 janvier 2017

Date d'observation initiale du niveau de l'indice :
19 janvier 2017

Dates d'observation annuelle du niveau de l'indice :

11 janvier 2018, 10 janvier 2019, 14 janvier 2020, 12 janvier 2021, 12 janvier 2022, 12 janvier 2023, 12 janvier 2024, 14 janvier 2025

Dates d'échéance anticipée : 18 janvier 2018, 17 janvier 2019, 21 janvier 2020, 19 janvier 2021, 19 janvier 2022, 19 janvier 2023, 19 janvier 2024

Date d'observation finale du niveau de l'indice : 14 janvier 2025

Date d'échéance finale : 21 janvier 2025

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée :

Si à l'une des 7 dates d'observation annuelle, l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 19 janvier 2017, le support prend fin à la date d'échéance anticipée correspondante et sa valeur finale est alors égale à 100% de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 6,5% brut⁽¹⁾ par année écoulée depuis l'émission du support.

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à la date d'échéance :

Dans le cas où le support dure jusqu'à la date d'échéance, sa valeur finale est alors égale à :

- 152% brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
- ou 126% brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus 40% par rapport à son niveau initial ;
- ou sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau initial) si à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40% par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

(1) Performance brute ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement du Garant et/ou de l'Émetteur. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice Euro Stoxx 50®, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

▶ Avertissement final

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Disponibilité de la documentation du support – La documentation juridique relative à l'émission est disponible gratuitement auprès de Société Générale, 17 cours Valmy 92987 Paris La Défense Cedex, ainsi que sur le site « <http://prospectus.socgen.com> » ou sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). **Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « Facteurs de risques » du Prospectus du support et aux Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le support, et notamment sur le risque de crédit lié au Garant de l'Émetteur et sur le risque de liquidité du produit.**

Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation »). Ce document, établi par Groupama Gan Vie, ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Agrément – Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution – remboursement anticipé du support – Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

Restrictions générales de vente – Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes – L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marchés – Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du support Seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le titre. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le support en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de débouclage de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

Avertissement relatif à l'Indice – L'indice mentionné dans le présent document (l'« indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Société Générale. Société Générale n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les « Concédants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des supports ou services basés sur l'indice (www.stoxx.com).

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique Les Titres n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors des États-Unis (« offshore transaction », tel que définie par la Régulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Un « Cessionnaire Autorisé » signifie toute personne qui (a) n'est pas une U.S. Person telle que définie à la Règle 902(k)(1) de la Régulation S; et (b) qui n'est pas une personne entrant dans la définition d'une U.S. Person pour les besoins du U.S. Commodity Exchange Act (CEA) ou toute règle de l'U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC Rule), recommandation ou instruction proposée ou émise en vertu du CEA (afin de lever toute ambiguïté, une personne qui n'est pas une « personne ressortissante des États-Unis » (« Non-United States person ») définie au titre de la Règle CFTC 4.7(a)(1)(iv), à l'exclusion, pour les besoins de cette sous-section (D), de l'exception faite au profit des personnes éligibles qualifiées qui ne sont pas des « personnes ressortissantes des États-Unis » (« Non-United States persons »), sera considérée comme une U.S. Person. Les Titres ne sont disponibles et ne peuvent être la propriété véritable (be beneficially owned), à tous moments, que de Cessionnaires Autorisés. Lors de l'acquisition d'un Titre, chaque acquéreur sera réputé être tenu aux engagements et aux déclarations contenus dans le prospectus de base.

DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur **ganpatrimoine.fr** permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour :

- **Consulter le détail de vos contrats :**
vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.
- **Effectuer des opérations de gestion :**
des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.
- **Suivre l'actualité "En direct des marchés" :**
pour vous informer sur les caractéristiques générales des OPCVM commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DICI, prospectus, etc.) :
 - simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix ;
 - comparer la performance entre plusieurs fonds ;
 - créer un compte afin de suivre la performance des fonds sélectionnés ;
 - créer des alertes email sur les OPCVM qui vous intéressent ; afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.
- **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**
 - pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets" ;
 - pour faciliter la diversification de vos investissements.

Votre conseiller

Gan Patrimoine – Filiale de Groupama S.A.
Société anonyme d'intermédiation
en assurance au capital de 8 220 690 €
457 504 694 RCS Lille – APE : 6622Z
150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille
www.ganpatrimoine.fr
contact@ganpatrimoine.fr
N° d'immatriculation 09 051 780 – www.orias.fr

Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine
Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation sont
des contrats assurés par **Groupama Gan Vie**
Société anonyme au capital de 1 371 100 605 €
340 427 616 RCS Paris – APE : 6511Z – Siège
social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat
de la **Caisse Fraternelle Vie** – Société
française pour favoriser la Prévoyance
et l'Épargne
Société anonyme au capital de 460 000 €
(entièrement versé) – 457 504 702 RCS Lille
APE : 6511Z – Siège social :
150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille
Entreprises régies par le Code des
assurances et soumises à l'Autorité
de Contrôle Prudentiel et de Résolution
61, rue Taitbout 75009 Paris

Réf. 763A-092016 – Conception graphique :
21x29,7 – Crédit photo : © Thinkstock

Gan Patrimoine participe à la protection
de l'environnement en sélectionnant des
imprimeurs référencés « Imprim'Vert »
ainsi que des papiers issus de forêts gérées
durablement.



Assuré d'avancer

ganpatrimoine.fr